

Le Président

A

Monsieur Olivier RICHEFOU
Président de la Conférence nationale des
services d'incendie et de secours
Assemblée des Départements de France
6, rue Duguay-Trouin
75006 PARIS

GA/GB-2021/359

Paris, le 9 février 2021

Monsieur le Président,

Olivier

La mesure n°25 de l'Engagement national pour le volontariat signé le 11 octobre 2013 par le ministre de l'Intérieur, les présidents de l'Assemblée des départements de France (ADF), de l'Association des Maires de France (AMF), de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS), du Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires (CNSPV) et de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) prévoit de « garantir annuellement la vérification de l'équilibre (correction de l'inflation) entre le montant de l'indemnité horaire et celui des charges que les sapeurs-pompiers volontaires supportent du fait de leur engagement ».

Afin de permettre la mise en œuvre de cette disposition, j'ai l'honneur de vous solliciter en vue de soumettre aux instances de l'ADF et de l'AMF le principe d'une revalorisation pour l'année 2021 des montants de l'indemnité horaire de base des sapeurs-pompiers volontaires et de la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance, afin de compenser l'inflation hors tabac constatée en 2020.

Il me semblerait équitable que cette revalorisation soit majorée de manière à apporter à leur tour aux 199 000 sapeurs-pompiers volontaires une juste reconnaissance pour leur engagement exemplaire au service de la protection des populations et de la résilience de nos territoires à l'occasion des importantes crises successives (pandémie de la Covid-19, tempêtes, inondations, feux d'espaces naturels...) vécues depuis un an par notre pays.

De même, je forme le souhait que la procédure de consultation et de contreseing ministériel nécessaire à la parution de ce texte soit conduite, comme l'an dernier, avec la diligence requise pour conserver à cette mesure sa pleine dimension, en cohérence avec l'ambition de valorisation de l'engagement citoyen altruiste de sapeur-pompier volontaire partagée par les partenaires de la gouvernance nationale des services d'incendie et de secours.

Vous remerciant de l'attention bienveillante que vous voudrez bien accorder à ces requêtes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Merci pour l'attention de toute la
Bienveillance de l'ADF et de
la CNSIS. A tout.*


Grégory ALLIONE



Copie :

-M. le Préfet Alain THIRION, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises.

-Mme le Sénateur Françoise DUMONT, représentante du Sénat à la Conférence nationale des services d'incendie et de secours.

-M. le Député Fabien MATRAS, co-président du groupe d'études de l'Assemblée nationale sur les sapeurs-pompiers volontaires, membre de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours.